



coordinateur : Clément CHOMEAU ; 06 75 33 55 57 ; collectif Fermier 64@gmail.com

PETIT BULLETIN FERMIER

ÉDITION N°22 - JUILLET 2024

Pour vous dans ce numéro d'été :

- *Le GNR : les modes de paiement évoluent*
- *Le Collectif Fermier présente les produits locaux aux cuisiniers des collèges du département*
- *Les Zones Vulnérables : suis-je concerné ?*
- *Vos animateurs se forment ensemble*
- *Le réseau des CIVAM Béarn fait le bilan*
- *La filière Fruits & Légumes en Béarn*
- *Le programme de l'été des MPP et de Bienvenue à la Ferme*
- *Le service de remplacement à votre service pour souffler*
- *et 2 formations à retenir pour la rentrée !*

Dans le Béarn, on produit aussi

de l'électricité renouvelable !



BRANCHEZ VOUS À LA SOURCE !



Énergie d'ici commercialise uniquement de l'électricité 100 % renouvelable, issue d'installations hydrauliques, éoliennes, solaires et biomasses, indépendantes, qui maintiennent et développent un savoir-faire ancestral très utile à l'économie locale. Certifiée par le label "Origine France Garantie", l'électricité des producteurs d'Énergie d'ici est aussi moins chère, car commercialisée directement du producteur au consommateur.

ÉNERGIE D'ICI

Siège social
14, rue du Parc National
64260 Arudy
adhesion@energiesdici.fr

05 64 27 04 88

Du lundi au vendredi,
de 9h à 18h.

www.energiesdici.fr

Suivez-nous sur les
réseaux sociaux !



ACHATS GROUPÉS DU COLLECTIF



LE GNR : LES MODES DE PAIEMENT ~~SE SIMPLIFIENT~~ S'ÉLARGISSENT !

Désormais vous avez 3 options de paiement pour le GNR :

1. Vous payez le plein tarif avec la TICPE comprise et vous ne faites pas de démarches complémentaires,

2. Vous payez le plein tarif avec la TICPE comprise et vous en demandez le remboursement sur Chorus PRO ultérieurement,

3. Depuis le 1er juillet 2024 : vous pouvez télécharger une attestation, la faire parvenir à votre (vos) fournisseur(s) de GNR et payer directement le tarif réduit.

Voilà voilà ...

EX : Pour une consommation de 2000 litres de GNR en 2023, un agriculteur peut récupérer 297€ de taxe sur Chorus Pro en 2024. Ce n'est pas rien !

Pour générer l'attestation, rendez-vous sur le site www.demarches-simplifiees.fr. Et pour la transmettre aux fournisseurs, quelques contacts ci-dessous :

LA GELOUZE :
ticpe@lagelouze.fr

LUR BERRI
carburants@lurberri.fr

DRIGOU
eurl.drigou.compta.marina@gmail.com

ALVEA / TOTAL
contact.gab@pso.totalenergies.com

BARRACOU
contactfioul@groupe-barracou.com

BOLLORE NRJ
be.bayonne@bolllore.com

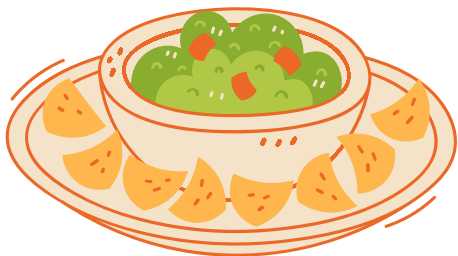
SOPECAL / cote sud ouest
ticpe@sopecal.fr

MENDIBOURE
transportsb.mendiboure@orange.fr

ELECTRICITE : POUR VOUS

Dans le cadre des achats groupés, un travail est fait sur le coût de l'électricité et les solutions pour faire baisser la facture... 2 directions sont étudiées : un achat groupé pour avoir des tarifs plus intéressants et un partenariat avec un courtier.

Si vous souhaitez participer (gratuitement), n'hésitez pas à me faire parvenir votre facture la plus récente par mail : commande.groupee.gnr.64@gmail.com ou m.beugnot@upf64.fr



ACTUALITÉS DU COLLECTIF



LES STRUCTURES AGRICOLES SENSIBILISENT LES CUISINIERS AU “MANGER BIO & LOCAL”

Cette année, dans le cadre du programme du Conseil Départemental “Manger bio & local” (<https://www.le64.fr/manger-bio-local-64>) , les structures agricoles ont proposé pour la 3e année consécutive des visites de fermes et des échanges autour de l’agriculture et de l’alimentation à des cuisiniers et seconds de collèges.



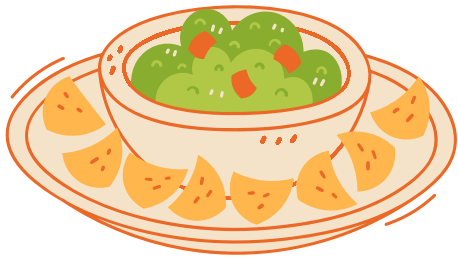
- le 5 juin, visite de la ferme de Denis MIQUEU et Piétométi à Ogeu. Les aides cuisiniers et les seconds ont pu comprendre la complexité de l’élevage avec les rotations de cultures, les aléas climatiques et la vente de bovin dans les cantines, notamment de la race béarnaise !

Ils ont été aussi ravis de visiter une ferme maraichère et de découvrir la complexité de cultiver plus de 50 espèces de légumes en agriculture biologique.

- Mercredi 19 juin, c’est au tour de l’UPF64 et de l’APFB (association des producteurs fermiers du Pays Basque) d’organiser une journée « fermière » dédiée aux cuisiniers et responsables de restauration des collèges du département. Une douzaine de cuisiniers se sont inscrits à cette journée.

Même si la démarche du Conseil Départemental a dépassé les 10 ans, le personnel connaît un turn-over dû aux fins de carrière et aux mutations diverses.





ACTUALITÉS DU COLLECTIF



SUITE

L'objectif de ces journées est bel est bien de faire connaître la réalité du métier mais aussi les produits locaux disponibles pour les introduire dans les menus des cantines. Les plateformes béarnaise et basque de distribution de produits fermiers (Mangez Béarnais ! et IPARLAB) ont aussi été présentées et des échanges enrichissants ont pu avoir lieu entre certains utilisateurs et les représentants des plateformes.



La matinée du 19 juin s'est donc déroulée chez Fanny Ferrand à Castetis, où les cuisiniers ont pu assister à une fabrication de fromage à pâte molle : décaillage, moulage, retournement. Fanny a aussi expliqué les bénéfices des produits fermiers dans l'alimentation en termes de santé (intérêt du lait cru et du gras de porc gascon !) mais aussi pour l'environnement et le développement économique local.

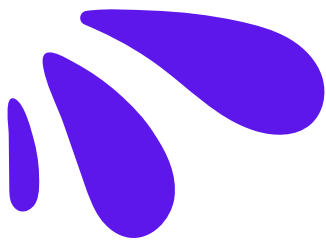
Un quizz ludique a permis d'aborder les différents signes de qualité présents dans le département et d'échanger sur les taux de bio et de local dans chaque établissement scolaire.



L'après midi un autre agriculteur, Félix PARRIEUS, a présenté ses différentes productions végétales (agrumes, piments, kiwis, choux fleurs, etc.) mais aussi ses difficultés de commercialisation. Cela a permis aux cuisiniers de prendre la mesure des enjeux de la production agricole.

Le bilan très positif de cette journée a fait émergé le souhait des cuisiniers de découvrir un atelier de découpe de viande l'année prochaine ; c'est noté !

UN GRAND MERCI aux producteurs qui prennent le temps de faire visiter leur ferme pour faire avancer les approvisionnements locaux dans les cantines.



LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU : LES ZONES VULNÉRABLES

Une zone vulnérable est une partie du territoire où la pollution des eaux par le rejet direct ou indirect de nitrates menace à court terme la qualité des milieux aquatiques et plus particulièrement l'alimentation en eau potable.

Sont désignées comme zones vulnérables les zones où :

- les eaux douces superficielles et souterraines, notamment celles destinées à l'alimentation en eau potable, ont ou risquent d'avoir une teneur en nitrates supérieure à 50 mg/l ;
- les eaux des estuaires, les eaux côtières ou marines et les eaux douces superficielles qui ont subi ou montrent une tendance à l'eutrophisation (asphyxie) susceptible d'être combattue de manière efficace par une réduction des apports en azote.



Dupuy Emballages

Distributeur
Point E
Votre réseau gagnant

Nous vous accompagnons et conseillons dans le choix de la meilleure solution à vos besoins :



Métiers de bouche



Articles de fêtes



Emballages alimentaires



Hygiène et EPI



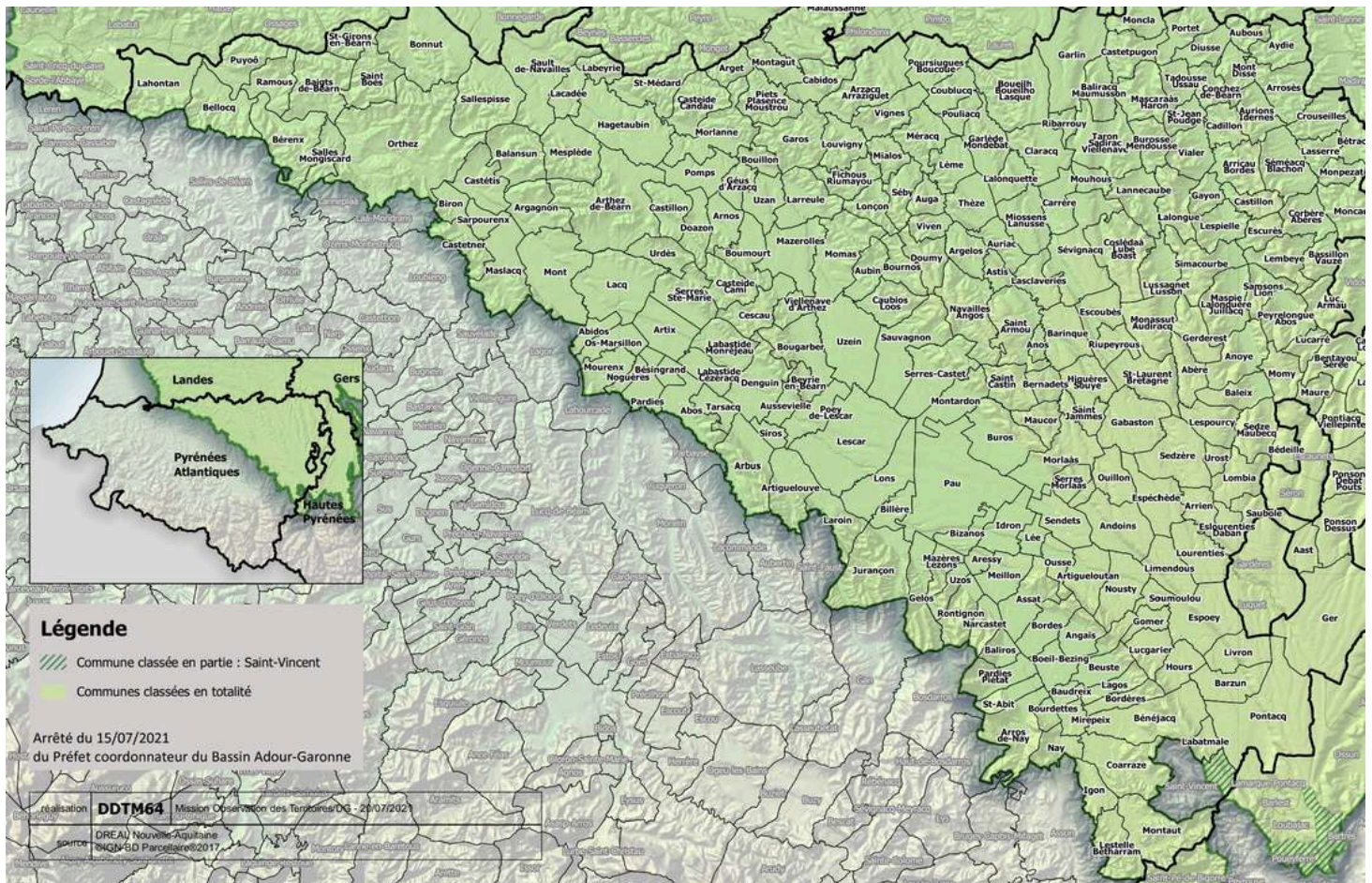
← Pensez à scanner ce QR Code pour atterrir sur notre page 



SUITE

Quelles communes sont concernées par les zones vulnérables ?

Dans les Pyrénées-Atlantiques, ces territoires concernent toute la plaine jusqu'au premiers collines du piémont pyrénéen :



Et donc ?

Dans ces zones, les agriculteurs doivent respecter un programme régional d'actions qui comporte des prescriptions sur :

- La gestion de la fertilisation azotée (avec des plafonds, des périodes d'interdiction d'épandage, et des prévisionnels pour éviter la sur fertilisation, etc.)
- Le stockage des effluents d'élevage
- Les intercultures par zone vulnérable que doivent respecter l'ensemble des agriculteurs de la zone,
- Les enregistrements obligatoires
- Etc.



SUITE

Vous trouverez des informations complémentaires sur les sites de la préfecture 64 et de la DREAL Aquitaine :

<https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Cadre-de-vie-eau-environnement-et-risques-majeurs/Gestion-de-l-eau/Nitrates/Nitrates-et-zones-vulnerables>

<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/nitrates-r1132.html>

Il est de la responsabilité de l'agriculteur de savoir si il est concerné, et le cas échéant de respecter le programme d'actions correspondant à sa commune.

Des contrôles peuvent avoir lieu de la DDPP, de l'agence de l'eau et de l'OFB (Office Français de la Biodiversité)

LE COLLECTIF FERMIER : DES FORMATIONS POUR LES ANIMATEURS AUSSI !

Le Collectif Fermier a déjà proposé l'an passé aux animateurs une formation collective sur le travail en réseau et comment l'optimiser.

Pour continuer cette dynamique de progression collective, les animateurs/trices bénéficieront d'une demie journée tournée vers la comptabilité au mois de Juillet avec l'AFOG BEARN. l'idée est de mieux comprendre pour mieux analyser un document comptable.

En fin d'année, une formation sera probablement proposée aux structures pour améliorer les compétences d'accompagnement des animateurs autour de l'écoute active et de l'expression des problématiques. A suivre ...



LE RÉSEAU DES CIVAM EN BÉARN SE PRÉPARE À FÊTER LES 15 ANS DE TRAVAUX MENÉS SUR DU FONCIER APPARTENANT À LA VILLE DE PAU

Depuis 2010, le réseau des CIVAM en Béarn est conventionné avec la ville pour valoriser 3 sites fonciers : la petite dizaine d'hectares du site du Parkway au nord de la Ville, la serre Lauga et l'espace de l'ancienne piscine Plein ciel. Depuis près de 15 ans, la dimension de la production nourricière est ainsi abordée de façon originale, en pleine zone urbaine. Cette démarche bénéficie aussi à plusieurs titres du soutien du Département.

Pour le réseau des CIVAM en Béarn, ces sites fonciers doivent servir d'outil d'animation territorial sur la résilience du système alimentaire en local. Les associations portent un ensemble d'actions visant au développement de l'installation en agriculture, à la contribution à une alimentation saine et locale, à la mixité sociale, à l'éducation à l'environnement et au développement durable et à la biodiversité.



Des sites vivants, où la production nourricière est traitée sous des angles concrets, originaux et complémentaires

Plusieurs usagers d'horizons différents partagent les espaces avec comme point commun la production nourricière :

- près de 60 citoyens cultivent ensemble sur 1 hectare 80 variétés de légumes au sein de l'association « CIVAM Fertil -Parcelles solidaires ». Dans la serre Lauga, et maintenant sur Parkway, ils produisent leurs plants de légumes. Accompagnés par des animateurs, les adhérents s'initient aux techniques du maraîchage dans le respect de la biodiversité et partagent leurs productions à l'issue de chaque activité soit près de 1 500 paniers de légumes par an.

- des porteurs de projets désireux de s'installer en agriculture viennent tester leur projet agricole avec Pouss'en Béarn, la nouvelle organisation qui anime le parcours de test porté au départ par la SAS GrAINES. Sur 5 ha, des tunnels et des parcelles sont mis à disposition gratuitement pour se tester pendant 1 à 3 ans, sous contrat CAPE, leur permettant de conserver leurs acquis sociaux

- des agriculteurs en activité viennent sur les sites pour des journées techniques ou des formations organisées par le CIVAM Bio Béarn, contribuant à la mise en réseau et au partage des savoir-faire. Une partie exploitent également les surfaces : des apiculteurs produisent avec 80 ruches près d'une tonne de miel par an sur le site de Parkway, un éleveur ovin produit selon les années de l'herbe qu'il récolte pour son troupeau, et un maraîcher nourrit 40 foyers sur le site de l'ancienne piscine Plein ciel, avec 1 800 paniers par an.

Ensemble, ces différents acteurs mutualisent certaines actions, partagent le matériel, et participent à des travaux collectifs. Une action de recherche de financements, de coordination et de suivi est réalisée par le CIVAM Béarn.

un beau bilan

Près de 15 ans de bilan concret sur les 3 sites fonciers :

- une vingtaine de maraîchers installés en Béarn après un parcours test, toujours en activité ;
- l'organisation de dizaines formations pour les agriculteurs ;
- une association de citoyens qui contribue à l'entretien du site de Parkway en développant une activité de production de légumes et en y cultivant aussi le lien social,
- près de 2 000 paniers par an produit par un maraîcher en micro ferme, 1 tonne de miel et l'autonomie alimentaire d'une exploitation ovine renforcée
- un rôle social développé grâce à :
 - l'accueil de publics d'horizons diversifiés, parfois en difficulté d'insertion, et au cours de ces 15 ans une dizaine de partenaires de l'ESS tels que Le SAS Béarn, Isard Cos, l'OGFA, Du côté des femmes, le CEID ou encore France Addiction
 - l'accueil de scolaires et de centres de loisirs pour sensibiliser à l'agriculture locale, la biodiversité et développer le lien social, l'ouverture
 - l'accueil de chantiers jeunes en collaboration avec les éducateurs de la Ville de Pau
 - l'accueil de journées d'entreprises ou associatives sur différents thèmes liés à l'agroécologie.



Outil qui contribue la construction d'un système alimentaire local : autonomie de foyers, approvisionnement par des agriculteurs en couveuse de circuits locaux de type AMAP, RIA [etc](#)

Outil agricole opérationnel participant à attirer des porteurs de projet sur le territoire et à consolider les réseaux existants,
Site d'accueil en espace test agricole,
Site d'accueil de la formation et démonstration pour professionnaliser des porteurs de projets et faire monter en compétences des agriculteurs installés
Site en agriculture bio et en agroforesterie.

Outil pédagogique pour acquérir et diffuser de la connaissance sur des thématiques relevant de la transition et de la résilience : agroforesterie, diversification pour des fermes plus autonomes, intégration de filières végétales pour répondre aux attentes sociétales relatives à la filière animale [etc](#)

Travailler avec les collectivités pour valoriser du foncier et contribuer à une production nourricière locale est un des axes de travail des CIVAM.

Depuis près de 4 ans, une phase d'étude et de réaménagement menée avec la ville et l'agglomération pour créer une plateforme nourricière à haute valeur ajoutée

En 2019, les parcelles sont classées agricole au PLUi. « Cela a été pour nous synonyme d'une reconnaissance de notre travail et de nos actions, et a apporté un nouvel élan », explique Didier Arramon, président du CIVAM Béarn. Les usagers et la ville étudient alors les besoins pour un aménagement plus professionnel du site, devenu indispensable pour pérenniser la production nourricière. Raccordement à l'eau et à l'électricité, signalétique, aménagement des accès et des espaces ... un Bureau d'Etudes est mandaté par la collectivité pour étudier à court, moyen et long terme les travaux à réaliser pour créer un projet nourricier à haute valeur ajoutée. Les décisions avancent petit à petit, et en 2025 année anniversaire, 1 300 arbres seront plantés sur le site marquant le début d'une nouvelle ère et pérennisant symboliquement le travail mené depuis 15 ans !

**Pour devenir sponsor de la plantation des
1 300 arbres en projet sur le site :
civambiobearn@orange.fr**



STRUCTURATION DE LA FILIERE FRUITS & LÉGUMES EN BÉARN

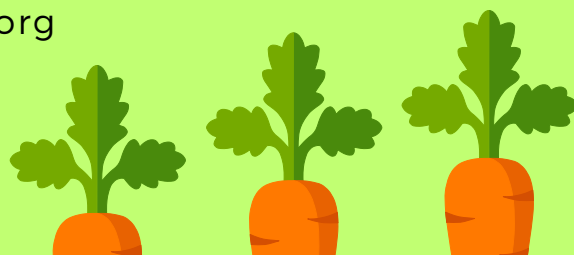
Le Collectif Fermier a organisé une rencontre le 21 mars 2024 à la chambre d'agriculture 64 pour rassembler les maraichers du territoire afin de lancer une structuration de la filière fruits et légumes en Béarn. Deux thématiques ont été abordées : les ateliers de transformations et les achats groupés.

Le Collectif Fermier a recensé à ce jour 5 ateliers de transformations sur le territoire allant d'Oloron à Téthieux dans les Landes. Malgré la présence de ces ateliers, le besoin des maraichers est d'avoir une prestation clef en main de transformation. L'idée serait d'écouler les légumes en surplus, de les faire transformer et de récupérer le produit fini stérilisé.

La logistique liée aux achats groupés est le principal facteur limitant. Une liste non exhaustive de petit matériel (non livré en palette) tel que, sacs papier, barquette, toile tissée, etc a été faite et va servir de base à la création d'un fichier d'achats groupés.

Pour plus d'informations : elsa@civam-bearn.org

& l.antchagno@pa.chambagri.fr



VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC LES PRODUCTEURS CET ÉTÉ

Bienvenue à la Ferme, 1er réseau de circuit court et d'agritourisme en France est une marque nationale des Chambres d'Agriculture. Celle-ci est régie par un cahier des charges et plusieurs marques en découlent tels que les Marchés des Producteurs de Pays, les Drives Fermiers et les Magasins Bienvenue à la Ferme.



Sur notre département, la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques organise tous les ans et ce depuis plus de 10 ans une trentaine de Marchés des Producteurs de Pays. Ces marchés ont pour objectifs de mettre en avant les producteurs locaux et leurs produits.

Ils répondent à un cahier des charges national mais également à un règlement départemental, permettant d'assurer la qualité des produits proposés, leur provenance et des marchés 100% producteurs fermiers.

Chaque été, ce sont plus de 16 000 personnes qui arpentent les Marchés des Producteurs de Pays (MPP) du département, dégustent les produits locaux cuisinés sur place, et échangent avec les producteurs. Ces marchés lient moments festifs, conviviaux, échanges, le tout agrémenté de notes musicales proposées pour l'animation.

En parallèle de ces marchés, l'association Bienvenue à la Ferme en Béarn et Pays Basque organise tout l'été des événements chez ses adhérents. L'objectif est de promouvoir les fermes, leurs produits, leurs activités et leurs savoir-faire. L'association propose deux types d'évènements : Ferm'en Scène ou Rando gourmande.

Les soirées Ferm'en scène, sont des soirées avec repas et spectacle. Les rando Gourmande se déroulent en matinée, 2 parcours de randonnées sont proposés. La matinée se conclue par un repas de producteurs sur la ferme.

Ces manifestations conviviales et festives sont l'occasion pour les adhérents d'aller à la rencontre des consommateurs, de mettre en avant agriculture, territoire et culture. Les repas fermier, permettent la mise en avant les des producteurs et leurs produits.



+ d'infos :

Adèle GERMAUD

Conseillère circuit court

Chargée de communication et événementiel

124 boulevard Tourasse

64000 PAU

Tél. : 06.70.88.44.94

@ : a.germanaud@pa.chambagri.fr



ENVISAGER SON POTENTIEL REMPLACEMENT ...

L'UPF 64 a tenu son AG il y a quelques semaines. Durant celle-ci la problématique de la main d'oeuvre a été abordée. En effet, en élevage plus qu'ailleurs la présence est indispensable chaque jour auprès des animaux. Et le constat est partagé par tous : Les forces vives diminuent sur les fermes. Aujourd'hui de plus en plus de fermes ne reposent que sur une ou deux personnes seulement. Cette situation engendre une fragilité de la production notamment en élevage.



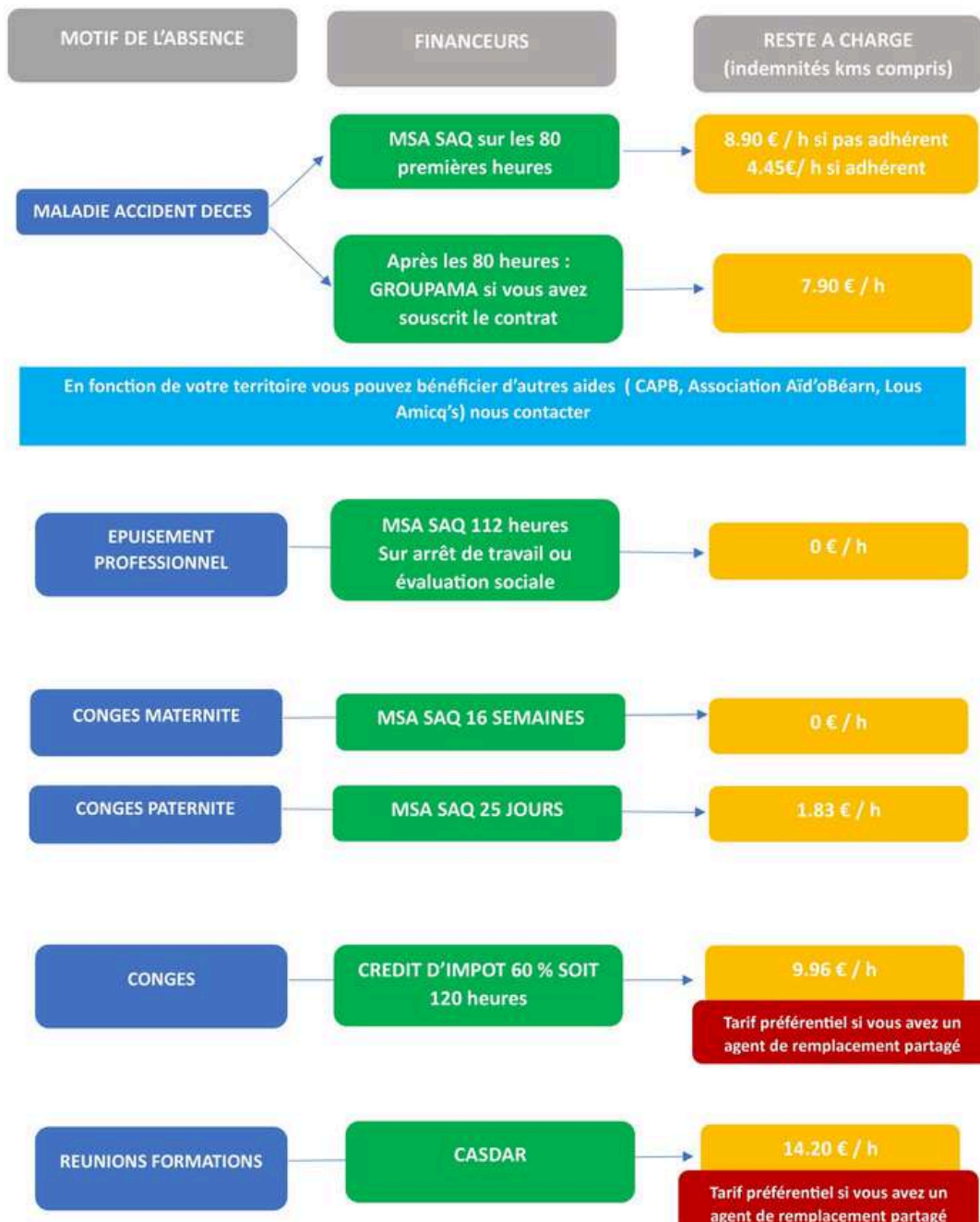
En cas de coup dur, le remplacement par un ami, de la famille n'est pas acquis et n'est pas une solution sur le moyen ou long terme...

Sans penser au pire tout de suite, il est légitime de vouloir partir quelques jours en vacances avec ses enfants, et lorsque la ferme repose sur un couple... partir ensemble n'est pas facile !

C'est pourquoi il faut pouvoir anticiper. Dans le 64, il y a le service de remplacement Basco-Béarnais qui proposent des solutions pour chaque situation :

LES TARIFS ET PARTENAIRES FINANCEURS EN 2024

DEMANDEZ UN DEVIS : contact@srbascobearnais.fr



Le service de remplacement est un outil indispensable à disposition du monde agricole. Il conforte le projet de chaque agriculteur en étant l'assurance secours, l'assurance soutien, l'assurance repos :

Le remplacement est la solution pour permettre à tout agriculteur et toute agricultrice d'assurer la continuité et la pérennité de son exploitation en toute sérénité.

En cas de grave problème de santé, d'un congé maternité ou paternité, d'une période de formation, d'une prise de responsabilité ou tout simplement pour prendre un week-end ou des vacances bien méritées, ils assurent la continuité de l'entreprise agricole en toute compétence. Pour en profiter il est indispensable d'adhérer à la structure.

Si vous souhaitez avoir un agent de remplacement tout au long de l'année, il est aussi possible de prendre un salarié (agent de remplacement) à plusieurs : les groupements d'employeurs :

Vous pourrez ainsi programmer des repos, vacances et de journées de remplacement pour vous libérer sereinement ou savoir que vous aurez une solution en cas de coup dur.

Le Service de Remplacement vous accompagne du diagnostic à la création et à la vie du groupe.

L'agent de remplacement est embauché en CDI par le Service de remplacement pour intervenir chez ces exploitants qui s'engagent sur un volume d'heures annuel. L'agent devient un collaborateur fidélisé qui connaît l'exploitation, qui peut intervenir au pied levé en cas de pépin et qui est capable de vous remplacer pour des absences tout au long de l'année.

POUR PLUS D'INFOS CONTACTEZ
LE SERVICE DE REMPLACEMENT
BASCO-BEARNAIS : 07-82-24-77-26
ou 06-27-74-37-85



JEUNES INSTALLES : 2 FORMATIONS POUR VOUS À L'AUTOMNE (EN PARTENARAIT AVEC L'AFOG)

COMPRENDRE VOTRE BILAN FISCAL et analyser vos chiffres : ça peut servir !

LE 24 OCTOBRE 2024

ETABLIR UN PLAN DE TRESORERIE & SECURISER SON ACTIVITE

LE 17 OCTOBRE 2024

+ d'infos à L'UPF au 06 28 35 35 91 ou 05 59 34 98 07

HVE :
SI VOUS RENOUVELEZ VOTRE CERTIFICATION AVEC LE NOUVEAU REFERENTIEL (EN COURS DEPUIS LE 01/01/2023) : VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE NOUVEAU DU CRÉDIT D'IMPOT !!